

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

**ABONNEMENTS**

SUISSE: Un an ..... fr. 9.—  
Avec Bulletin officiel ..... » 13.50

ETRANGER: Un an ..... fr. 18.—  
Avec Bulletin officiel ..... » 22.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY  
Compte de Chèques postaux Il c 58

JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE  
DE CHANGEMENT D'ADRESSE

**ANNONCES** (Corps 7)

CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.  
SUISSE ..... 25 » | RÉCLAMES ..... 50 »  
(la ligne ou son espace)

S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité  
ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ“

## GRAND CONSEIL

SEANCE D'OUVERTURE DE LA SESSION:  
LUNDI 12 MAI 1924

Président: M. J. Escher,  
puis M. Camille Pouget

Le discours de M. Escher

La session de printemps s'ouvre par une pluvieuse matinée d'un maussade mois de mai. De retour de la messe traditionnelle, M. Escher, président sortant, ouvre la séance par un bon discours de fond, en allemand, dans lequel il passe en revue les événements survenus depuis la session de novembre et intéressant la vie civique et parlementaire du canton.

Il est heureux de relever le succès des trois objets soumis à la votation populaire, le 23 décembre écoulé. Le vote de l'impôt sur les Forces hydrauliques en particulier procurera à l'Etat des ressources nouvelles qu'on évalue à environ 150,000 fr. par an. (D'après un message du Conseil d'Etat lu en même séance, cette autorité a calculé à fr. 363,250 l'allègement du budget que permettront de réaliser les lois et décrets votés dans cette même journée référendaire). M. Escher se livre à des considérations plutôt optimistes sur le fonctionnement du referendum obligatoire, qui a donné lieu récemment à des discussions de presse. Il s'arrête sur les emprunts et sur la lente amélioration financière en perspective.

Cette les bons exemples de Lucerne et de Soleure, qui sont parvenus à transformer en bonis leurs déficits budgétaires chroniques. Le contribuable ne peut plus supporter d'aggravations d'impôts. La tâche du gouvernement est de comprimer encore les dépenses de l'administration, de réduire sa bureaucratie, mais surtout de chercher des ressources nouvelles.

M. Escher parle des récentes démarches du canton du Tessin faisant appel à la Confédération pour lui aider à surmonter la crise. Le Valais serait en droit d'implorer un secours analogue. Il compte en tous cas sur la sollicitude de la Confédération en faveur des routes de montagne.

L'orateur rappelle le cinquantenaire de la Constitution fédérale de 1874 et convie le peuple valaisan à s'associer patriotiquement à cette commémoration bien qu'à cette époque notre canton opposa à la charte nouvelle plus des quatre cinquièmes de ses électeurs.

M. Escher note encore l'élévation de M. Evéquois à la présidence du Conseil national. (Nos conservateurs sont devenus des « raliés » à la République qu'ils ont longtemps boudée. Réd) et le départ des bureaux de l'Etat d'un de ses vieux serviteurs, M. le chancelier Allet.

En terminant, le président sortant remercie le Grand Conseil et s'excuse auprès des députés romands pour l'accent germanique qu'il a imposé aux oreilles latines pendant l'année de sa présidence.

L'élection du bureau

M. Camille Pouget, préfet et député d'Entremont, 1er vice-président, est porté à la présidence, par 87 voix sur 90 votants, 2 bulletins blancs.

Prenant possession de son nouveau fauteuil, M. Pouget remercie le Grand Conseil pour la confiance qu'il lui témoigne. Il reporte l'honneur de l'élection sur son district et sur sa commune montagnarde d'Orsières. Il rappelle le souvenir des deux Entremontants qui furent avant lui présidents du Grand Conseil (Fidèle Joris, d'Orsières, de 1877 à 1881, et Sigéric Troillet, de Bagnes, de 1899 à 1901). Il fait l'éloge du talent bilingue de son prédécesseur, il se recommande à la bienveillance du Grand Conseil et l'indulgence des députés de la partie allemande, si des lapsus involontaires allaient se produire. Il fait appel à la collaboration de tous pour trouver la meilleure solution aux problèmes difficiles qui s'imposent au législateur valaisan, car en dépit des divergences d'opinions, nous sommes tous mus par un même sentiment patriotique supérieur. La situation n'est pas désespérée, mais les 22,000,000 fr. de notre dette (non compris les 7 millions du capital de dotation de

la Banque cantonale) nous engagent à être prudents. Nous avons dépassé la limite de nos moyens, dit M. Pouget, nous devons revenir à une autre philosophie et nous modérer dans la voie des dépenses nouvelles. (Appl.).

M. Cyrille Pitteloud, conseiller national et préfet d'Hérens, est élevé d'un cran dans les gradins de la vice-présidence, par la volonté automatique de 80 députés sur 88. Sept de leurs collègues ont marqué leur désapprobation anonyme contre cette opération en déposant leur bulletin blanc dans l'urne parlementaire blasonnée aux armes des districts.

M. Pitteloud remercie au nom de son district.

L'élection du second vice-président est renvoyée à une séance ultérieure.

87 députés participent à la confirmation des deux secrétaires, MM. Leo Hallenbarter, par 85 voix, et Cyrille Gard (Bagnes), par 82.

MM. Gex-Fabry (Val d'Illiez) et Cina (Salquenen) sont réélus scrutateurs sans opposition. Quelques voix éparses.

La gestion du Conseil d'Etat est à l'ordre du jour. Mais on n'a pas le temps de l'aborder en cette première séance où les secrétaires lisent des litanies sans effet pour l'édification des pères conscrits, des textes de motions, interpellations et messages. On a perdu un temps précieux à la lecture de nombreux messages dans les deux langues. Quand se décidera-t-on donc au Conseil d'Etat, à tirer ces messages au cyclostyle et à les distribuer aux députés? En général, MM. les députés ne se souviennent plus du tout du contenu de ces documents, surtout quand on en lit une demi-douzaine à la filée! On devrait procéder tout autrement. C'est de la bonne prose officielle qui se perd.

### Le nouveau président du Grand Conseil

La réception de l'Entremont

Depuis que le Grand Conseil a remplacé l'ancienne Diète, en 1840, pour la troisième fois un représentant de l'Entremont est appelé à la présidence de cette assemblée. C'est dire que l'élection de M. le préfet Pouget au poste le plus élevé de notre République devait revêtir un certain relief en Entremont et tout spécialement dans sa commune d'Orsières. Depuis dix ans, qu'il n'est plus d'usage comme auparavant de réélire deux ans de suite le même citoyen à cette haute et astreignante charge, cette dernière apparaît d'autant mieux une dignité démocratique que les plus éminents citoyens de la République se la passent à tour de rôle. Néanmoins, quand le choix touche de plus près une région ou une localité déterminée, il est bien compréhensible que celle-ci se pare pour recevoir l'élu et lui manifeste sa sympathie. Tel a été le caractère de la réception faite lundi soir à Sembrancher et à Orsières, à M. le président Pouget.

La Cie du M.-O. avait organisé un train spécial décoré avec goût, qui partit de Martigny-gare à 16 h. Toute la députation de l'Entremont, M. le conseiller d'Etat Troillet et de nombreux collègues, des amis, etc., avaient tenu à faire le voyage.

A Sembrancher, première halte. Sur la place de la gare, une foule accompagnait la musique et les chanteurs. Le vin de réception est servi. M. Voutaz, président, complimente le président du Grand Conseil. Son collègue, M. Jean Delasoie, débite des vers de circonstance.

M. Pouget, une gerbe de fleurs sur les bras, répond en remerciant la population pour l'accueil flatteur du chef-lieu de son district.

Des représentants officiels de Bagnes et de Vollèges se joignent à la manifestation.

A Orsières, les deux fanfares de la localité et une de Liddes attendent le train à la gare. Une foule compacte les accompagne. Un cortège se forme et amène les participants sur la place principale, autour de laquelle les maisons sont décorées.

Les félicitations de la commune d'Orsières à son combourgeois aux honneurs sont prononcées par M. Maurice Rausis, député suppléant.

M. Pouget remercie ses collègues et les représentants des autorités qui l'ont accompagné. Il reporte l'honneur de cette élection sur cette chère et laborieuse population d'Orsières. C'est elle qu'on a voulu honorer dans le choix du Président du Grand Conseil. M.

Pouget exhorte le peuple de s'intéresser vivement à ce que font ses représentants, à rester en contact avec eux. Il évoque le souvenir de l'ancien président du Grand Conseil, Fidèle Joris, d'Orsières, mais aussi un autre méritant citoyen disparu, le regretté juge d'appel François Troillet. L'orateur est heureux de constater que dans cette manifestation on fait abstraction (ne fût-ce qu'un jour) des rivalités politiques. C'est la fête de tous.

Le discours de M. Pouget, ponctué par quelques coups de canon, et très applaudi, a fait une excellente impression. Nous souhaitons au nouveau président, en le remerciant pour son invitation, le même succès au gouvernail parlementaire.

### Notes biographiques

La famille Pouget n'est pas autochtone à Orsières. L'arrière-grand-père du Président du Grand Conseil était Français. Il vint s'établir à Orsières, au temps des guerres de Napoléon. Le père de M. Pouget, le président Pouget, aujourd'hui octogénaire, fut tanneur et paysan. Il fut président de la commune d'Orsières pendant quelques années. Il assistait lundi soir, heureux, au spectacle de la flatteuse démonstration faite à l'égard de son fils.

M. Camille Pouget est né à Orsières s, le 17 janvier 1883. Après ses études classiques, il fréquenta les universités de Berne, Fribourg et Munich. Il était notaire en 1909 et en 1911 avocat. En mars 1913, il était élu député au Grand Conseil pour la première fois et y siégea constamment depuis. Ses fonctions de préfet d'Entremont datent de la même année 1913. Il remplaça M. Troillet, appelé au Conseil d'Etat.

Au Grand Conseil, le nouveau président fut maintes fois président ou rapporteur de commissions importantes.

SEANCE DU MARDI 13 MAI

Président: M. C. Pouget

On lit encore des messages et on prend connaissance d'un jugement du Tribunal fédéral favorable au recours des adjoints aux conservateurs du Registre foncier de Brigue et Loèche dont le Grand Conseil avait supprimé les postes par motif d'économie. Renvoyé à une commission.

Gestion financière 1923

La discussion est introduite par MM. Kuntschen et Gertschen, rapporteurs de la commission que M. Tabin préside. Le déficit de 1923 est de fr. 1,583,000.

Le rapport de M. Kuntschen est une longue et minutieuse analyse des comptes de l'Etat, une critique passablement sévère de certaines habitudes invétérées que la grande bonne volonté des différents départements ne parvient pas à déraciner, malgré que l'on est perdu dans le troupeau des vaches maigres.

C'est toute une mosaïque de critiques, comme il le dit lui-même, que le rapporteur articule successivement au sujet de la gestion. Il constate, avec un brin d'acrimonie, que le ménage de l'Etat n'a pas moins coûté en 1923 qu'en 1922 et que toutes les bonnes résolutions de faire des économies ont fondu comme neige au soleil jusqu'ici. Si les économies avaient pu se réaliser, la diminution de la fortune publique ne se serait pas produite. M. Kuntschen envisage la situation sur un ton pessimiste qui contraste étrangement avec la cloche fêlée agitée par M. de Chastonay, au dernier festival de Chamoson pour annoncer la marche irrésistible (style « Valais ») de nos finances vers la prospérité de demain. Elles ne marchent malheureusement pas si vite que cela vers cette prospérité promise. M. Kuntschen espère, sans trop y compter, que l'exercice de l'année courante sera meilleur que ses devanciers et que l'équilibre budgétaire pourra être retrouvé en 1925. Vivons dans cette espérance!

Courageusement, les rapporteurs ont flétri, comme il convenait, tels abus scandaleux qui se répètent: courses en automobiles excessivement coûteuses, alors que des moyens de locomotion plus modestes sieraient parfaitement aux serviteurs d'un pays démocratique. On gémit de nouveau sur la somme inrayable inscrite sous la rubrique « frais de télégrammes et de téléphones ». Elle dépasse

13,000 fr. comme d'habitude. A quoi a-t-il donc servi à réduire ce poste dans le budget à 9000 fr.? On se demande, dans ces conditions, si Morse et Graham Bell n'auraient pas mieux fait de garder leurs inventions pour eux! Ces messieurs de Sion ont pris la fâcheuse habitude, seconde nature, de traiter les affaires de l'Etat « à l'américaine », c'est-à-dire vite, mal et coûteusement!

Les nouvelles objurgations d'aujourd'hui serviront-elles à quelque chose?

La discussion de détail commence par l'administration générale et celle des Régales. On abrège la double lecture bilingue d'une procession de rubriques qui est un excellent somnifère.

M. de Chastonay, directeur des Finances, répond à diverses questions. Il tente de justifier le phénoménal chiffre des dépenses en frais téléphoniques et s'efforce de chercher le remède au mal. Il expose quelles sont les intentions de l'Etat en matière de pêche et au sujet du transfert au Bouveret de l'établissement piscicole de Vionnaz. Des explications sont données relativement aux redevances de la ville de Lausanne pour les forces motrices du Bois-Noir, chiffre de recettes qui reste régulièrement en dessous des prévisions budgétaires (environ 13,000 au lieu de 15,000).

M. Couchepin rappelle la fâcheuse disparition de l'important poste de recettes, 53,000 francs, redevance annuelle pour la fameuse concession de la Lonza S. A. Cette dernière a été libérée de cette redevance par un jugement du Tribunal fédéral. Si cette concession avait été accordée avant le 1er janvier 1918, la Lonza n'aurait pas pu se mettre au bénéfice de cette décision de la suprême autorité judiciaire. Si rien d'anormal ne s'était passé, cette concession aurait dû précisément être signée en 1917. Dans les ténébreuses circonstances qui entourent cette affaire, M. Couchepin estime que les membres du gouvernement ont encouru de graves responsabilités dans les pertes qui résultent pour le canton des intrigues qui ont retardé la concession des eaux du haut Rhône et de la Massa.

La commission déclare que cette affaire sera traitée à part pour elle-même.

M. de Chastonay renouvelle les protestations qu'il a déjà fait entendre, en novembre, quand M. Dellberg a soulevé ce lièvre géant en Grand Conseil.

M. Couchepin tenait à rapeler l'affaire au moment de la discussion du budget. Mais le débat de fond est renvoyé de quelques jours.

Les rubriques des Finances passées, c'est le tour du Département de l'Intérieur. Mais le chef n'est pas là. On saute prestement dans le domaine de M. Burgener: l'Instruction publique.

M. de Cocatrix, préfet de St-Maurice, n'avait plus la conscience tranquille depuis qu'un article de notre journal aurait laissé entendre qu'il était l'homme lige de l'abbaye de St-Maurice. Il tient à ce que la Haute Assemblée sache bien qu'il n'en est rien et qu'il ne cultive aucune sympathie pour l'évêque de Bethléem. Le collège de sa bonne ville d'Againe seul l'intéresse; c'est pourquoi il lésine volontiers sur le chauffage de celui de Brigue.

M. Burgener renseigne encore M. Fama sur la rubrique: Remboursement des fais de pension du personnel.

Loi des Constructions

M. Bressoud rapporte en seconds débats sur la loi concernant la Police des Constructions que la nouvelle commission entend rebaptiser par la désignation plus générale de loi des Constructions. D'accord!

Pour la première dizaine d'articles, interviennent dans la discussion: MM. Kuntschen, président de la commission, Couchepin, Marc Morand et Weissen. La loi, dit M. Kuntschen, n'a aucune portée restrictive de l'autonomie des communes. Le peuple ne l'acceptera qu'à cette condition.

M. de Cocatrix voudrait que la loi contint des dispositions limitant la liberté de la désignation des rues et des villas. Des fantaisies de mauvais goût pourraient se manifester dans ce domaine. Ne serait-il pas utile, cas échéant, d'en entraver l'étalage?

PENSEES

Celui qui a inventé la charrue laboure à côté du laboureur. Alfred Fouillée.





Monsieur Jules LUY et ses enfants Jules, Charles et Lucie, à Martigny-Bourg, ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de 46 ans, de leur chère épouse et mère

**Madame Zélia Luy**  
née Darbellay

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, jeudi 15 mai, à 9 h. 30.

**Théâtre de St-Maurice**  
Dimanche 18 mai Matinée: 14 h. 30

**Auditions de Chants populaires**

par le Chœur mixte du Cercle Artistique et Sportif  
12 chœurs, Solis, Piano

2<sup>me</sup> partie:  
**LA MARRAINE DE CHARLEY**  
3 actes de fou-rire par Ordoneau et Brandon

**L'EXTRA**  
Comédie en un acte, par P. Weber

Location au Bazar Luisier (Tél. 54) et à l'entrée

**Fête Cantonale de Musique**  
avec Concours  
à Viège, les 24-25 mai 1924

Viège-Zermatt-Gornergrat  
Réduction 75 %

**La Fabrique de Draps à Sennwald**  
(Ct de St-Gall)

fournit des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, laine à tricoter et Couvertures. On accepte aussi des effets usages de laine et de la laine de mouton. Echantillons franco.

Solidité

Bienfaisance

**3** Prix avantageux

qualités qui vous sont offertes par le

**Magasin de Chaussures**  
de la

**Société Coop. de Consommation**  
MARTIGNY



**TIR FÉDÉRAL**  
18 JUILLET 1924 à Aarau 5 AOUT 1924

**CENTENAIRE**

**Journal officiel de la fête**

Journal bien rédigé, bien conçu et illustré. Excellent organe de publicité avant, pendant et après la fête

**Enorme tirage**

Régie exclusive des annonces: **PUBLICITAS S. A., Sion**  
Demandez prospectus détaillé Téléphone 236

**Maison à vendre**

Le 3<sup>e</sup> tirage de la Loterie de l'Hôpital d'Aarberg a dû être renvoyé. Il aura lieu irrévocablement le 31 mai sans renvoi possible. Les gros lots de fr. 50.000.— 20.000, 5000, etc., ne sont pas encore tirés et peuvent être gagnés par les derniers billets à fr. 1.—. Hâtez-vous et faites vos commandes avant qu'ils soient tous vendus. Envoi contre remboursement par l'Agence Centrale à Berne, Passage de Werdt 149

**A vendre à Martigny**  
**Jardin de grand rapport**

Situation magnifique pour construire plusieurs maisons d'habitation, villas, etc.  
Conditions avantageuses. Occasion unique. Ecrire case 17426.

**Pour chevaux de boucherie**

adressez-vous directement à la **Boucherie chevaline centrale**  
Louve 7  
H. Verrey-Welchler  
Abatage et paiement sûrs  
Camion-Automobile  
Tél. bouch. 92.59 Domicile 92.66

Grand choix de **Bijouterie**  
or, argent et doublé

**Alliances or**  
(gravure gratuite)

Henri Moret - Martigny  
Avenue de la Gare

**Pianos**

Burger & Jacobi, Schmidt-Flohr, Pianos d'occasion.  
Vente, Location, Echange  
Accordage. Facilités de paiement.  
H. Hallenbarter, Sion

**Avis**

Hôtels, pensions, particuliers  
Adressez-vous à la **Boucherie Chevaline**  
Ruelle du Centre, Vevey  
Bouilli 1<sup>er</sup> choix 1.20 le kg  
Rôti sans charge 2.20 »  
Filet, faux-filet 2.50 »  
Saucisses 2.40 la dz.

Achat de chevaux et mulets pour abattre —  
Ls Marléhouid  
Tél. 982

**A vendre deux toises de bon foin**

chez Bruchez Jos-Auguste, Saxon, en face du passage à niveau de Sallion.

**Cheval**

à vendre, extra fort, franc de collier, à bas prix.  
Emile Perollaz, Sion.

**Façonnage de bois**

La Municipalité de Leysin met en soumission le façonnage d'environ 50 moules de bois, à Vers-Bas et 20 moules aux Poyeux (bois abattu par l'avalanche).  
Le garde de triage sera à disposition pour voir les bois, le lundi 19 mai, départ du Collège à 13 h.  
Prendre connaissance des conditions au bureau du Greffe et adresser les soumissions à M. Massip, Municipal, pour le 20 mai, au soir.  
Leysin, le 9 mai 1924.  
Greffe Municipal.

**On demande un bon domestique**

sachant bien conduire les chevaux. Place à l'année. S'adresser à Emile Darbellay, Martigny-Bourg.

**Un vacher**

est demandé, pour la saison d'été, pour soigner 5 vaches et 4 génissons, chez Eug. Moret, à Panex s. Ollon.

**On demande un jeune garçon**

de 14 à 16 ans, pour aider aux travaux de campagne. Entrée de suite. S'adresser à E. Conod, Les Clées (Vaud).

**Gain accessoire intéressant**

On cherche voyageur sérieux, actif et énergique, déjà bien introduit dans les épiceries du Valais, qui pourrait s'adjoindre, à la commission, la revente de produits de grande consommation. **Fortes provisions.** Ecrire en donnant références sous chiffre P 2196 S, Publicitas, Sion.

**FOURRURES**

en tous genres  
confectionnées et sur mesures  
Transformations  
M. DUBOIS, Rue des Vergers, 9  
Clarens

**On cherche à louer pour juillet-août chalet**

meublé ou appartement de 2 pièces et cuisine, sur la route des Valettes-Champex ou de la Fontaine à la Forclaz.  
Adressez offres et conditions au bureau du Confédéré sous No 111.

Sage-femme diplômée  
**Madame Eberwein - Rochat**  
11, Bd. James Fazy - Genève  
Consultations Pensionnaires  
Téléph. Mt-Blanc 48.80

**GRAND Meeting International d'Aviation**

à Lausanne, 28-29 mai (ASCENSION)  
Aérodrome de la Blécherette

**Escadrilles militaires**  
suisses et étrangères

**Trente aviateurs**  
Sadi Le Cointe

**Aerobatie - Parachute**

Voir affiches et programme officiel

**Bureaux de vente à Lausanne:**  
MM. PERRIN & Cie, Place St-François et à la Gare le jour du Meeting.  
UNION DE BANQUE SUISSE.  
MM. THOS GOOK & SON.  
MM. SCHEIDEGGER & DETHIOLLAZ.  
AGENCE ECOFFEY.  
M. Geo. HIPP, Grand-Pont.  
M. GLOOR, Gare.

**Vernayaz - Café de la Poste**  
Dimanche 18 mai

**MATCH AUX QUILLES**  
Beaux prix

**CREDIT SIERROIS**  
Sierre et Montana

Escompte — Ouverture de crédits  
Change — Ordres de Bourse

Dépôts à vue et à terme aux conditions les plus favorables

**PHOTOGRAPHIE**  
B. Juvet Aigle

Poses en tous genres

Atelier ouvert semaine et dimanche  
Téléphone 194

Appareils et travaux pour amateurs

**Construction de Chalets**

Prix bloc forfait sans imprévus  
Exécution soignée et très rapide

Alex. WINCKLER FILS, Fabrique de Chalets, FRIBOURG

Usine la plus importante de Suisse. Les intéressés sont invités à visiter mes chantiers et installations ultra modernes. **Constructions terminées visibles partout.**  
Nouveaux projets à disposition

**Très bonne couturière**

se recommande pour tous genres de toilettes. Prix modérés

**Henriette Welti**  
Avenue de la Gare, Maison Gualino, Martigny

**A vendre la récolte d'une saintonnière**

de 3 mesures, située entre la route du Simplon et l'Avenue de la Gare de Martigny.  
S'adresser à Louis Darbellay.

**DISQUES**

de gramophone, aiguilles, saphirs  
Gramophones  
à reproduction parfaite

H. Hallenbarter, Sion

**Soumission**

La Direction des Services Industriels de la Commune de Lausanne met en soumission les travaux de charpente, couverture, ferblanterie et appareillage, pour la construction d'une maison d'habitation à l'usage du barrage de l'usine électrique du Bois Noir, à St-Maurice.

Les entrepreneurs intéressés peuvent prendre connaissance des plans, cahier des charges, et recevoir les formulaires de soumission à l'usine Bois Noir.

Les soumissions porteront la mention: «Soumission de charpente, ou couverture et ferblanterie, ou appareillage pour la construction de l'habitation du barrage», et devront parvenir à la Direction soussignée pour le 24 mai 1924, à 11 heures, heure à laquelle elles seront ouvertes en présence des intéressés.

Lausanne, le 9 mai 1924.  
Direction des Services Industriels.

**Estivage**

La Bourgeoisie de Saxon reçoit en estivage, dans ses chevaux, mulets et ânes. Entrée immédiate. Prix d'est. fr. 30.—

S'adresser au Greffe Bourgeoisial de Saxon.

**Une loterie avantageuse**

est celle pour la construction

**des Eglises d'Ayer et de Sierre**

Primes:	Total
Fr. 30.000.—	Fr. 280.000.—
20.000.—	
5.000.—	
1.000.—	
500.—, etc.	

Prix de la série à 10 numéros fr. 10.—, Prix par billet à 2 numéros fr. 2.—

**Un gagnant garanti par série**  
**Résultat immédiat**

Les commandes sont reçues par la  
**Banque de Commerce et de Crédit**  
20, rue du Mont-Blanc, Genève

**LECTRICES**

Avant de faire vos achats consultez les annonces paraissant dans le Confédéré

33 Feuilleton du « Confédéré »

La

**Dame aux Millions**

par CHARLES FOLEY

Elle proposait du Chopin ou du Mendelssohn à Madame Biquet; mais celle-ci répliquait vivement;

— Oh! non, non. Nous avons mieux à faire. Gardez cela pour les soirs où nous aurons du monde. Vite, votre chapeau et sortons: J'ai à parler au garde et au concierge. Nous reviendrons par la rive pour voir si le terrassement avance. Mettez un mètre dans votre poche: nous mesurerons ce qu'il y a de fait.

Elles partaient. Sous les voûtes spacieuses et sombres du parc qui tamisaient une douce lumière, Marcelle eût aimé marcher lentement et en silence. Mais la millionnaire fouillait ses rêveries de recommandations incessantes:

— Avez-vous dit au menuisier... Veillez à ce que le peintre... Il faut les houspiller. Je connais ces

gaillards; si vous vous montrez douce, ils se gausseront de vous.

Et quand, de retour, traînant le pas, la voix molle et les yeux troubles, Marcelle souhaitait une bonne nuit à madame Biquet, celle-ci, l'examinant, la raillait joyeusement:

— Vous êtes fatiguée?

— Mais oui, madame, un peu...

— C'est excellent: vous n'en dormirez que mieux.

Et Marcelle, en effet, ne faisait qu'un somme, réveillée au grand jour, fraîche et reposée, prête à recommencer une nouvelle journée rude. A la vérité, ce métier de commis-secrétaire-gérant n'était pas tout à fait la douce existence promise: mais la jeune fille s'en accommodait volontiers, heureuse du changement, heureuse surtout de dépenser son activité et de pouvoir oublier ses soucis personnels. Les semaines passaient vite. Encore une quinzaine et elle toucherait ses trois cents francs du mois.

Tous les quatre ou cinq jours, après avoir écrit un petit mot à son père, elle établissait son modeste budget: 150 francs, pour la nourriture, 40 francs à la bonne, 80 francs de côté pour le loyer et le reste pour les dépenses diverses de la maison. Une fierté lui venait à songer que rien ou presque rien ne changerait chez son père, qu'il ne serait pas privé. Elle le voulait heureux, car elle lui demeurerait profondément reconnaissante de l'avoir laissée venir à Marny. La chose ne s'était pas faite sans préliminaires diplomatiques et sans discussions; mais à force d'adresse, d'insinuations flatteuses et de ca-

resses endormantes, elle avait obtenu la liberté d'agir. Et pour Morain, maintenant, c'était comme si sa fille revivait à la pension. Marcelle imaginait d'avance les trois billets bleus pliés dans une enveloppe à cinq grands cachets rouges avec la suscription: «Mademoiselle Martine, chez Monsieur Morain, 27, rue de Clichy», car, pour ne pas humilier le père, la vieille bonne recevait et dépensait l'argent, — autoritaire et grognon, cette Martine, mais dévouée à son maître. Ainsi son père n'avait même pas besoin de paraître se douter de quelque chose! Si Marcelle eût éprouvé le moindre regret du passé, la vision de cette lettre aux cinq cachets eût ravivé son courage et sa gratitude.

Confiante et douce, très délaissée moralement jusque-là et trop tôt responsable, elle s'abandonnait avec une confiance entière à la volonté de madame Biquet plus mûre, plus ferme que la sienne. Elle se sentait une amitié très vraie pour cette femme sèche et résolue. Elle ne s'illusionnait plus jusqu'à la croire prodigue et sentimentale, mais elle se disait que la raffineuse avait une expérience certaine de la vie. Dans les rivalités féroces de l'industrie, sa sensibilité s'était peut-être émoussée au contact de rudes compétitions. Fallait-il la blâmer d'être devenue pratique? N'était-ce pas la conséquence fatale de toute vie d'action? Veuve, on avait dû chercher à lui rogner son bien. Elle l'avait défendu énergiquement. Ne continuait-elle pas à le défendre, quoiqu'il fût hors d'atteinte, plutôt par habitude que par avarice réelle? Certes, elle eût pu donner

et sans compter; mais Marcelle supposait que son apparente parcimonie masquait modestement une entente très haute et très intelligente de la vraie charité. Grâce à ce discernement méticuleux dans les bienfaits, n'avait-elle pas été choisie, elle-même, entre des milliers d'autres? Et elle imaginait des aumônes cachées, de bonnes actions dans l'ombre, tout un monde inconnu de protégés aussi discrets que la protectrice.

Mademoiselle Morain pouvait donner toute carrière à son imagination, car madame Biquet ne racontait pas. Elle ne se montrait prolix que sur le sujet de son fils. De lui, elle parlait à Marcelle loyalement et souvent. La jeune fille en éprouvait de la surprise et de l'embarras. Plusieurs fois même le soir, au salon, elle en demeura troublée.

La raffineuse s'excusait sur l'excès de la besogne imposée:

— Nous avons pioché dur, mais cela n'aura qu'un temps. Mon fils venu, votre vie changera. Vous vous entendrez à merveille: il aime la musique et les livres autant que vous. Quand vous lui montrerez les antiquailles amassées en votre chambre, il se pâmera sûrement. Vos causeries, vos promenades seront plus variées.

Comme agacée du silence de la jeune fille, elle la provoqua:

— Avouez que mon silence vous semble très austère et qu'un peu d'imprévu ne vous déplaira pas.

(A suivre).